Calamités :
tsunamis, crues, incendies, épidémies, attaques et pillages

Références :
- Ceresole Alfred, *Notes historiques sur la ville de Vevey,* Loertscher, Vevey, 1890 ; rééd. Vibiscum, 1990
- de Montet Albert, *Vevey à travers les siècles,* recueil de notes, Säuberlin & Pfeiffer, Vevey, 1978
- de Montet Albert, *Les vieux édifices de Vevey,* Annales Vibiscum, A = n°6-1996, p. 21-64, B = n°7-1999, p. 13-75. Reprise en deux parties, avec commentaires de A. de Giuli, d'un texte paru dans *Chez nos aïeux*, Lausanne, Rouge, 1901.
- Pierre-Yves Frey, Sandra Marongiu, *Un tsunami sur le Léman, Tauredunum 563,* 2e éd. revue et augmentée, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2020
- INSA – *Inventaire Suisse d'Architecture, 1850-1920, vol 9,* p. 423-520; Orell Füssli, 2003
- Morax, Dr Jean-Marc, article sur ? et notamment les *pestes et la lèpre*, paru dans le Journal de statistique suisse, n°2-1899) ; extraits trouvés, sans référence, dans internet
- Danièle Caloz, *Le Valais face à une catastrophe climatique,* in Passé Simple, n°63, mars 2021, p. 20-21
- Piera Borradori, *Mourir au monde, Les lépreux dans le Pays de Vaud, XIIIe – XVIIe s.*, Lausanne, Cahiers d'histoire médiévale n°7, 1992
- Muller Fédia, *Images du Vevey d'autrefois,* Säuberlin & Pfeiffer, Vevey, 1975
- Recordon Edouard, *Etudes historiques sur le passé de Vevey,* Säuberlin & Pfeiffer, Vevey, 1970
- Vuilleumier Christophe, *Les pandémies à travers les âges, le cas suisse,* Infolio, Gollion, 2020
- dossiers personnels JFM, composés de divers documents : *épidémies, crues, incendies, tremblements de terre, grippe espagnole, quai Perdonnet*

Remarques générales au sujet des crues et inondations.

La ville ancienne (de l'Antiquité au début du Moyen Age) ne s'est pas développée immédiatement au bord de la Veveyse, en raison de son cours capricieux et de ses crues. Les premiers quartiers établis malgré cela à l'ouest, hors les murs (derrière l'Aile, Bourg aux Favres, …), en ont payé le prix jusqu'à l'endiguement de la fin du XIXe siècle. Une chanson populaire disait : «Tremblez, la Veveyse déborde !».

Les ponts ont été longtemps construits (et reconstruits) en bois, ces travaux fréquents étant ainsi plus faciles et moins onéreux que pour des ponts de pierre, qui n'échappaient d'ailleurs pas toujours à la destruction. Et l'emprise du torrent était fort large. C'est en 1547 qu'on a décidé de passer à la pierre. *(Montet A, p. 28) (dossier JFM)*

Age du bronze Tsunami

Entre 1780 et 1620 av. JC, à l'époque des villages palafittiques, un important tsunami a dévasté les côtes du Léman dans les régions de Lausanne et Evian, avec une vague de peut-être 20 mètres. Pas d'information sur ses éventuelles conséquences dans notre région. *(Tsunami, p. 134-140)* Le territoire actuel de la ville contient quelques traces d'occupations de cette époque au Creux de Plan (piscine) et près de Ste-Claire.

Antiquité Peste

Une importante épidémie de peste, dite antonine, (mais on suppose qu'il pouvait s'agir en fait de variole) frappe l'empire romain entre 166 et 190, provoquant plusieurs millions de morts, obligeant des troupes romaines frontalières à se replier sur l'intérieur et provoquant de grandes difficultés économiques. Entre 542 et 767, une épidémie/endémie de peste partie d'Egypte et touchant ensuite l'Europe (peste de Justinien) fait entre 25 et 100 millions de morts, tuant à certains endroits la moitié de la population. Il est certain que ces deux épidémies ont touché notre région, mais on ignore, faute de tout document, dans quelle mesure. *(Vuilleumier, p. 9-12)*

563 Tsunami

Un jour de 563, la montagne de la Suche (au-dessus de Chavalon) se fend en deux à cause d'une faille due à l'érosion et s'effondre dans la vallée. 30 à 50 millions de m^3 de roches provoquent des mouvements

dans les sédiments de la plaine du Rhône. Une onde choc se propage dans le sol jusqu'au lac et y repousse une masse considérable de sédiments qui provoquent une avalanche sous-lacustre. L'eau du lac s'abaisse (moins 2 m. à la hauteur de Montreux) pour remonter en une vague qui atteint 6 m. à Villette, 13 m. à Lausanne, 5 m. à Allaman (la largeur du lac absorbe une partie de la vague) puis 8 m. à Genève (en raison du rétrécissement du lac) qui est touchée 70 minutes après le départ de la vague.

Les ravages sont certainement considérables, mais relativement peu documentés. Connue depuis toujours grâce à des chroniques anciennes, quasiment contemporaines (notamment de l'évêque Marius = saint Maire), cette catastrophe a parfois été considérée comme légendaire ; elle a en outre donné lieu à différentes théories quant au lieu de l'éboulement et à l'origine exacte du tsunami.

Pour Vevey, on ne sait rien : aucune donnée archéologique (à notre connaissance), aucun texte, ne sont à disposition. Est-ce dû au fait que la ville n'a pas été touchée, la vague étant moins haute à cet endroit ? Ou au fait qu'elle était minuscule ? Ou au fait qu'elle ne se trouvait pas directement sur le rivage, ou même que les habitants s'étaient regroupés près de St-Martin ?
(Tsunami, notamment p. 70, 121-125, 128-129) (dossier JFM)

Document complémentaire: annexe A, *Tsunami de 563, déroulement de la catastrophe*

Moyen Age Lèpre

La lèpre est une maladie infectieuse (bacille de Hansen), plus souvent handicapante (et défigurante) que mortelle. Fréquente au Moyen-Orient aux temps bibliques, importée en Europe par des soldats romains puis, surtout, par les croisés, elle sévit en Suisse principalement entre le XII^{e} et le XIV^{e} siècle, sans qu'on puisse véritablement parler d'une épidémie. Elle reste endémique, mais de moins en moins fréquente, jusqu'au XVIII^{e} siècle, en Suisse et en Europe. On ignore les causes de sa disparition de notre continent. Ailleurs, elle se soigne maintenant avec des médicaments introduits dans les années 1940.

La crainte qu'inspiraient les malades (souvent défigurés) leur a valu un isolement dans des maladaires, maladières, maladreries, … où ils dépendaient de la charité publique, devant s'annoncer, s'ils en sortaient pour mendier, avec une crécelle ou sonnette. L'insuffisance des diagnostics a conduit à compter au nombre des lépreux des eczématiques, galeux, ou syphilitiques.

Le nom biblique Lazare (pauvre ulcéreux d'une parabole, Luc16,20) a donné les mots de la famille de ladre (lépreux) et lazaret (hospice). Maladière vient de malade (latin male habitus, mauvais état). Maladrerie semble être un mélange entre maladerie et ladre. Lèpre vient du latin lepra, lèpre.

«En 1268, Aimé de Savoie, dit le Jeune, fonde la léproserie de la Maladeyre, sous Burier, appartenant à Vevey, La Tour, Châtelard et Montreux.» *(Ceresole, notes)*

La maladaire de Burier existait déjà en 1226, dans le vallon, à proximité d'un petit couvent de bénédictins situé à l'emplacement de la villa Karma actuelle. A l'époque bernoise, la maladaire est déplacée dans ce prieuré désaffecté. L'établissement bénéficie des dons de bienfaiteurs et de l'aumône des passants. La ville de Vevey le subventionne lorsqu'elle doit y séquestrer un lépreux. Les cas semblent ne pas être très nombreux, mais se succèdent jusqu'en 1700 environ. L'établissement reste ensuite à l'abandon jusqu'en 1788 où il est reconstruit, avec trois pièces pour les éventuels lépreux du bailliage, mais surtout dorénavant pour les incurables et les «fols».
(Ceresole, notes, 1268) (Recordon, p. 274-278) (Morax) (dossier JFM) (Borradori)

1349 < Grande peste

Importée d'Orient, par des navires, à Gènes et Marseille, la grande épidémie de peste noire dévaste l'Europe au milieu du XIV^{e} siècle. Le Chablais et le Pays de Vaud sont touchés dès 1348, Vevey en 1349. Les juifs sont accusés de vouloir faire périr la chrétienté et persécutés, avec une brutalité que l'on trouve aussi dans notre région : à Villeneuve / Chillon notamment.

En fait, l'épidémie a frappé l'Europe pendant plus de 3 siècles, de manière endémique avec des résurgences tous les 10 ou 15 ans. Elle ne disparaîtra qu'au début du XVIII^{e} s. Entre 1347 et 1353, elle cause 25 à 45 millions de morts en Europe, soit 1/4 - 4/5 de la population, 70 à 200 millions dans le monde. Pour leur assurer résurrection et vie éternelle, on ensevelit les cadavres (si possible à l'écart des villes) plutôt que de les brûler, ce qui n'est pas sans danger.

La peste (du latin pestis, fléau, puis calamité, épidémie) est due au bacille *yercina pestis* (découvert en 1894 par un savant de l'Institut Pasteur, né à Morges, Alexandre Yersin). Elle se transmet facilement des animaux (de compagnie, ou rats) à l'homme et vice-versa, notamment par les puces. Elle provoque des bubons et entraîne rapidement la mort par septicémie, dans 60 à 100% des cas selon les formes de la maladie. On n'a trouvé de médication sérieuse qu'à partir de la découverte du bacille (sérum puis antibiotiques). On dispose de vaccins, mais ils sont peu utilisés, faute d'efficacité reconnue et en raison d'effets secondaires. La peste n'est pas éradiquée mais elle est relativement bien contrôlée dans les régions où elle sévit encore, de façon régulière ou occasionnelle.
(Morax) (Vuilleumier, p. 13-20) (dossier JFM)

1362-64 Sécheresse et sauterelles

«Grande sécheresse dans le pays. Faute d'herbe, le bétail souffre et périt dans beaucoup de localités. Deux ans après, on signale une invasion de sauterelles. Il y en eut un si grand nombre qu'après qu'elles eurent brouté les blés, elles dévorèrent encore les feuilles des arbres.» *(Ceresole, notes,)*

1372 Famine

«Froid très rude et précoce qui fait geler les raisins. Grande famine dans le pays.» *(Ceresole, notes)*

1444 Incursion des «Ecorcheurs»

«La bande dite des Ecorcheurs (brigands, qui depuis longtemps ravageaient la frontière des Etats de Savoie) surprend la ville en venant par le lac et la livre au pillage.» *(Ceresole, notes)*

1450-51 Peste

On compte 1400 morts entre Vevey et La Tour-de-Peilz. *(Ceresole, notes) (Recordon, p. 299)*

1475-1477 Pillages par des montagnards bernois

Fin octobre 1475. «A l'époque des guerres de Bourgogne, le Pays de Vaud est envahi par les Suisses. Des montagnards du Gessenay [Saanen] et du Haut-Simmenthal passent le col de Jaman sous prétexte de venger un outrage fait à la République de Berne par quelques gens de Vevey. Ils pillent cette ville, lui prennent sa bannière et lui imposent une forte contribution en argent. Le 9 avril [1476], une autre troupe venue des mêmes contrées, tente d'assaillir Vevey, sous le commandement d'un capitaine nommé Krebs. Mais l'arrivée en garnison de quatre cents soldats fait échouer ce projet. En revanche, dans la nuit du 7 au 8 juin de la même année, 800 volontaires bernois, conduits par le Châtelain du Haut-Simmenthal, nommé Nicola Zurkinden, descendant de Jaman, pillent et brûlent la Tour, après une défense désespérée. Les habitants de Vevey, saisis de frayeur et ne se fiant pas à leurs fortifications, s'enfuient en Savoie et du côté de Lausanne. Un massacre eut lieu sur le pont de la Veveyse. La ville fut livrée aux flammes.»
(Ceresole, notes) (Montet siècles, p. 105-6) (Recordon, p. 53)

Les guerres de Bourgogne ont eu de graves conséquences sur le Pays de Vaud : la présence de l'armée du Téméraire, puis la brutalité dévastatrice des soldats confédérés provoquent des hausses de prix et des destructions. *(Recordon, p. 246-7)*

1481 Famine

Epouvantable famine. L'autorité doit intervenir pour arrêter des affamés voulant forcer les maisons, en vue d'y trouver des vivres. La hausse des prix entraîne également des tentatives d'accaparement et de marché noir. Des mesures sévères, accompagnées de sanctions, sont prises. *(Ceresole, notes) (Montet, siècles, p. 106) (Recordon, p. 53-54)*

1485-1502 Peste

Plusieurs épisodes de peste frappent le pays de Vaud, accompagnés de famines. *(Morax) (Ceresole, notes)*

1529 Peste

«Le Conseil de Lausanne fait défense aux Lausannois de se rendre à Vevey où la peste exerce de grands ravages.» *(Ceresole, notes) (Recordon, p. 299)*

1542 Peste

«Une maison à l'usage des pestiférés est ouverte derrière l'Aile. Il est décidé d'élire un médecin-barbier, un marron [gardien] et des femmes (garde-malade) en raison de la peste.» *(Ceresole, notes)*

1565 Peste

«La peste ayant sévi d'une manière particulièrement violente et générale, les loges ou petits pavillons construits à l'usage des pestiférés, derrière l'église de St-Martin, ne suffisent plus. On bâtit pour les malades atteints par le fléau des baraques derrière l'Aile. Les maladies contagieuses n'avaient pas accès à l'Hôpital du Vieux-Mazel [actuel Hôtel de Ville – tour St-Jean]» *(Ceresole, notes)*

1570 Crue de la Veveyse

En décembre, une crue détruit les modestes digues (nommées bâties), le long de la Veveyse, en bois et en pierre, établies à frais partagés entre la ville et les propriétaires bordiers. *(Montet, édifices A, p. 32)*

Le pont de bois sur l'Oyonne, à Entre-deux-Villes, avait été détruit par une crue en juillet 1569. Reconstruit, il est à nouveau emporté par la crue de décembre 1570. Il est reconstruit en pierre. *(Montet édifices B, p. 13-14)*

1584 Tremblement de terre

«Le 1er (?) mars, grand tremblement de terre sur la rive du Léman. A Vevey, des murailles furent ébranlées et renversées. Le lac s'avança à plus de vingt pieds dans les terres. Très fortes et prolongées derrière l'Aile, ces secousses déterminèrent le terrible éboulement d'Yvorne, le 4 mars de la même année.» *(Ceresole, notes)*

Ce tremblement de terre du 11 mars (magnitude de 5.9) est le plus grand de l'histoire vaudoise ; on estime qu'il a provoqué une centaine de morts ; suivi de plusieurs répliques importantes, il a été ressenti sur tout le bassin lémanique et a causé un ou plusieurs tsunamis. *(Tsunami, p. 183) (dossier JFM)*

1597-98 Peste

«On établit un maron [ou marron] (gardien et fossoyeur des pestiférés). Il recevra pour sa paie 5 florins par jour et deux pots de vin. Au sujet de cette épidémie, MM. les ministres demandent au Conseil s'ils doivent aller dans les maisons des particuliers, puisqu'ils sont obligés de visiter les pestiférés. Il leur est répondu qu'ils doivent en agir selon leur prudence.» *(Ceresole, notes) (Recordon, p. 299)*

1608 Hiver rigoureux

«L'hiver fut si rigoureux que les noyers gelèrent et que beaucoup de personnes périrent de froid.» *(Ceresole, notes)*

1613 + 1629 Peste

«Plus de 1500 personnes meurent de la peste [1/3 de la population ! *(Morax)*]. De ce nombre sont tous les pasteurs et ministres. (…). M. le bailli de Tavel offre d'entretenir les pauvres pendant trois mois. A ce sujet il est ordonné que les pestiférés ne pourront sortir qu'après 9 heures du soir et ne pourront laver leur lessive qu'Entre-deux-villes ou derrière l'Aile.

Les victimes de ce fléau – qui exerça ses ravages pendant tout le XVIIe siècle – reçoivent une sépulture pendant la nuit. En 1629, un enfant étant mort de la peste, on envoie ses camarades dans les guérites (baraques), en St-Martin, et on défend à tous ceux qui habitent la maison du jeune défunt de sortir de leur demeure avant dix jours. Pour prendre toutes les mesures nécessaires, trois des principaux bourgeois sont désignés comme inspecteurs des maisons pestiférées. Au bout d'un temps fixe, ils sont relevés de leurs fonctions par trois autres bourgeois.

Pendant cette épidémie, de nombreux vols sont signalés dans diverses maisons de la ville. Aussi fait-on prêter serment aux serruriers de ne plus faire de clefs, ni de passe-partout, ni de crochets, etc., à moins d'autorisation et sous conditions spéciales. La servante d'un pâtissier étant morte de la peste, ordre est donné à son maître de fermer boutique pendant dix jours.

Au siècle suivant - lors de la terrible peste qui ravageait la population de Marseille (1720) – la crainte de la contagion était encore telle à Vevey, qu'on ne craignit pas de prescrire ce qui suit : *Estre attentif à ce que si les nommés Parfroy et Pierre Scannin, de Bourgogne, qui doivent être sauvés de Marseille, s'approchent des terres de Leurs Excellences, on ait à tirer dessus après les avoir reconnus, et à les couvrir ensuite de paille et de bois et y mettre le feu et enterrer leurs cendres, et que si même les gardes qui exécuteraient ça fussent obligés d'y brusler leurs habits, ils seront gratifiés de 50 escus blancs.*» *(Ceresole, notes) (Recordon, p. 299) (Morax)*

La forte mortalité a aussi comme conséquence que les récoltes ne se font pas normalement. *(Morax)*

vers 1634 Crue de la Veveyse

«La Veveyse ayant de nouveau fait des siennes et rompu ses digues, on ordonne une «fabrique générale», travail manuel, dont ne sont exemptés que M. le banneret, MM. les ministres et les régents. Les veuves même sont appelées à faire partie de ce landsturm protecteur, destiné à refouler les flots du torrent débordé. Elles serviront de garde et de sentinelle. Deux dames n'ayant pas jugé de leur dignité de coopérer à ce travail et ayant refusé de faire les fabriques sont condamnées par le Conseil.» *(Ceresole, notes)*

1659 Crue de la Veveyse

Reconstruit en pierre au XVI^{e} siècle, sur 12 petites arches, après plusieurs destructions, le pont de St-Antoine est emporté, en septembre, par une crue et reconstruit sur 7 arches. Le pont de pierre sur l'Oyonne est également détruit *(Recordon, p. 351)* (*Montet édifices A, p. 32 ; B, p. 14).*

1676 Incendie au bourg de Bottonens

Le 2 avril 1676, un gros incendie ravage l'ouest du bourg de Bottonens (act. rue d'Italie). Les propriétaires doivent reconstruire en arrière de l'alignement précédent, ce qui explique la largeur actuelle de la rue d'Italie. *(Ceresole, notes p. 61) (Recordon, p. 398)*

1688 Grand incendie

Il se déclare le 30 juin vers 18h00, dans une maison située à l'actuelle rue du Lac 31 (maison «art nouveau»), suite à une négligence : la cheminée n'avait pas été ramonée et la suie prend feu. La vaudaire propage le feu aux maisons voisines puis aux quartiers plus éloignés (vers l'ouest) : tout le Bourg Franc (autour de la place Scanavin), le Bourg aux Favres (actuelle rue de Lausanne, hors les murs à l'époque). Dans la soirée, le vent tourne et ramène le feu vers l'est, embrasant la Villeneuve (rue du Simplon) et le Bourg d'Oron-Dessus (entre la Cour au Chantre et la rue du Lac). Au matin du 1er juillet, c'est la bise qui propage le feu vers le Bourg du Sauveur (bas-est de la place du Marché) et près de l'Hôtel de ville. L'incendie s'arrête le 1er juillet vers 10h00. Certaines sources disent cependant qu'il a duré deux, voire trois jours. La «maison Scanavin» (rue des deux Marchés), qui venait d'être rénovée avec un toit en tuile est épargnée. *Descriptions détaillées : Ceresole, notes, p. 61-63.*

200 maisons sont détruites et un bon nombre d'autres sont endommagées ; on déplore 10 morts (brûlés ou écrasés par des écroulements) et il faut sanctionner des pillards.

Des dons en espèces et en nature affluent à la suite de cette catastrophe : des communes voisines, de Lausanne, Genève, Morges, Yverdon et d'autres villes vaudoises, et même de Suisse allemande et d'Allemagne.

Une bonne partie des murs des maisons incendiées sont récupérés pour la reconstruction qui préserve donc le plan général des rues. Par contre, on privilégie désormais les toits en tuiles. On profite de la destruction pour aménager l'actuelle petite place de l'Hôtel-de-Ville. Des nombreuses maisons de maître et édifices officiels seront rebâties, au siècle suivant dans le style du classicisme français (maison de

Warrens, cour au Chantre, Hôtel de Ville, etc.). *(fiche JFM : GVV 6.14, Scanavin – incendie), (Ceresole, notes) (Montet, siècles, p. 58) (Recordon, p. 398-400) (dossier JFM)*

Document complémentaire : annexe B, *Incendie de Vevey en 1688, plan*

1701 Crue de la Veveyse

5 morts entre Aile, Bourg aux Favres et Veveyse. «Pour couvrir les frais causés par les inondations du torrent, et peut-être aussi pour payer les dépenses (…) la ville décide une loterie. Ordre est donné à tous les bourgeois de venir prendre des billets. Neuf mille billets sont distribués. Les prix ou lots principaux sont en vin. M Couvreu, qui, par le fait de nombreux billets qu'il avait acquis, reçut une jolie somme, fait don de 25 louis pour la construction de la Maison-de-Ville [Hôtel de Ville]». *(Ceresole, notes) (Recordon, p. 401)*

1709-10 Disette

Un hiver très rigoureux provoque des pénuries, notamment de blé. *(Recordon, p. 326 + 328)*

1726 Crue de la Veveyse, inondation

«Le 5 juillet, la Veveyse déborda avec fureur. Elle charria des sapins de 120 pieds de longueur, qui se mirent en travers des arches du pont. L'eau fit crouler une partie des murs d'enceinte de la ville, bien qu'ils fussent de sept pieds d'épaisseur. La partie occidentale, avec ses faubourgs et la place du Marché, fut inondée. L'altitude des eaux atteignit jusqu'à sept pieds dans les quartiers envahis.» *(Ceresole, notes)*

Description dantesque dans *Ceresole-notes, p. 73-74* et *Vibiscum 8-2000, p. 297-8 (personnes noyées dans leur lit par exemple, sauvetage miraculeux, …)*. Les ponts sur la Veveyse et l'Oyonne sont emportés. Les Monneresses sont ensablées.

Le Bourg-Franc échappe avec peine à une destruction totale ; la maison de l'Aile manque de s'effondrer *(Muller, p. 72) (Recordon, p. 401-2)*

Le pont de St-Antoine est emporté par la crue et reconstruit sur 3 arches. Ses pentes et son étroitesse en font «un monument absurde qui a fait longtemps la honte de Vevey et l'effroi des voyageurs». Mais il a tenu, avant d'être remplacé en 1805. *(Recordon, p. 351-20) (Montet édifices A, p. 28-30 + 32)*

1732 Incendie à la «Vieille maison-de-ville» - tour St-Jean

2 juillet 1732 *(Ceresole)* ou 1731 *(Montet)*. Le feu prend dans une maison voisine et se propage par les toits. La tour St-Jean brûle aussi. Une cloche tombe et se casse, l'autre fond. La force de la vaudaire empêche d'utiliser les «seringues» pour pomper l'eau au lac. 14 blessés et 1 ou 2 morts. Cet incendie précipite le déplacement (déjà envisagé pour des raisons de place) dans le nouvel Hospital, de l'actuelle rue du Simplon. *(Ceresole, notes) (Montet, siècles, p. 59+129) (Recordon, p. 258)*

1785 Eboulement à l'Ancien Port

«Le 8 juin, entre 4 et 5 heures du matin, par un temps calme, le terrain graveleux qui se trouvait au sud des maisons du quartier du Sauveur (rue du Lac) s'éboula… Un des appartements d'une des maisons les plus avancées dans le lac s'écroula avec un grand fracas. Une basse-cour d'une maison voisine fut entamée ; ses murailles s'écroulèrent et, avec elles, une chambre à lessive et un poulailler.» *(Ceresole, notes)*

Le 30 novembre, suite à un orage, un nouvel éboulement endommage quelques immeubles voisins. *(Montet édifices B, p. 16).*

1806 Avalanche de boue de Palud à Belles-Truches

Le 26 mai, au cours d'un violent orage, le ruisseau de Palud (Merdasson) ravine (plus d'un mètre de profondeur) et inonde la place de Ste-Claire, arrache les pavés, charrie un amas de gravier et de gravats. Il forme un lac de quatre pieds de profondeur dans la cour des Belles-Truches (emplacement de l'hôtel des Trois Couronnes). *(Ceresole, notes) (dossier JFM)*

1816-18 Récoltes désastreuses

Récoltes désastreuses dans le canton. Même le vin est très mauvais. Le gouvernement vaudois achète à Gênes et Marseille 65'000 quintaux de froment. *(Ceresole, notes)*

Cet épisode est lié à l'éruption du volcan Tambora (Indonésie) en avril 1815. Des particules projetées dans la stratosphères entravent le rayonnement solaire dans le monde entier pendant trois ans. Dans les montagnes suisses, il neige abondamment jusqu'en juin en 1816 et 1817. Fourrage, blé et légumes manquent. *(Caloz)*

1846 Crue de la Veveyse

Une crue extraordinaire, le 29 août, ébranle le pont St-Antoine (de 1805). Sa destruction à l'explosif tue ou blesse plusieurs ouvriers. *(Montet édifices A, p. 30)*

On décide un endiguement de Gilamont à St-Antoine, mais il n'est réalisé que partiellement. *(dossier JFM)*

1864 + 1866 Crues de la Veveyse

10 juin 1864 et 13 août 1866 : ces crues ouvrent des brèches dans les murs qui la bordent. Une commission est constituée pour s'occuper d'un projet d'endiguement général. Des oppositions auront raisons des premiers projets déposés… *(INSA, p. 513)*

1873 Crue

Cette nouvelle crue dévastatrice (45 mètres de murs emportés) provoque en 1874 la décision de principe de réaliser l'endiguement de la Veveyse, qui sera en fait réalisé entre 1884 et 1890, après un nouveau débordement en 1880. Si les grandes dévastations appartiennent dès lors au passé, les crues provoquent des inondations importantes et des charriages de gros bois, par ex. en 1903, 1905, 1910, 1917, … et plus près de nous en 1997, 2005, 2015 *(Ceresole, notes, p. 143) (INSA, p. 427+513) (dossier JFM)*

1877 Effondrement du quai Perdonnet

Le 7 mai 1877, pendant les promotions, une partie du quai, 106 mètres, terminée l'année précédente (entre la place du Marché et l'Ancien-Port) s'effondre dans le lac, par temps calme, sans faire de victimes. C'est la nature du terrain et la pente dans le lac qui sont en cause. On pare au plus pressé avec des enrochements. Il faudra attendre 1932 pour que l'on décide enfin de reconstruire ce quai. *(Ceresole, notes) (Muller, p. 29-31), (INSA, p. 457-8)*

1879 Ouragan

«20 février. Epouvantable ouragan dès les 7 heures du soir. Le boran souffle en furie ; il enlève la toiture du clocheton de la Grenette ; il détruit, par les vagues qu'il soulève, diverses parties de la voie ferrée de Vevey à Cully, ainsi que les digues du port de Lutry. Onze pêcheurs de Savoie, dont les embarcations sont chassées par la tourmente sur nos rivages, trouvent la mort. *(Ceresole, notes)*

1918 Grippe «espagnole»

Si ses véritables origines restent discutées (origine aviaire ? née en Chine ?) l'épidémie de grippe (virus H1N1) semble être partie de campements de conscrits aux USA, qui l'auraient importée sur les champs de bataille en Europe. Elle est nommée «espagnole» parce que l'Espagne, non belligérante, est le seul pays à ne pas censurer les informations à son sujet et que c'est donc là qu'ont été publiées les premières informations publiques. On estime qu'elle a fait au moins 50 millions de morts dans le monde (certaines estimations vont jusqu'à 100 millions), entre 1918 et 1920. Le virus a tué nettement plus que les combats de la guerre mondiale.

L'épidémie se développée en Suisse, en mai 1918, à partir de soldats stationnés sur la frontière jurassienne. Trois vagues se succèdent: mai-août, octobre-novembre (très virulente), janvier-février 1919. 2 millions de Suisses sont atteints, plus de 24'000 en meurent, 2'000 dans le canton de Vaud, majoritairement des hommes de 20 à 40 ans. Vevey fait partie des villes les plus touchées du pays (*) avec Bienne, Olten, La Chaux-de-Fonds, et Genève. L'épidémie s'éteint définitivement, en Suisse, en

1920, grâce à l'immunisation collective. On ne dispose d'aucun traitement efficace, d'aucun vaccin ; la prophylaxie est rudimentaire (masques réservés aux soignants, pas de véritable isolement des malades, …). Le seul vrai remède : développer la maladie pour être immunisé !

(*) JFM : Cette affirmation *(Vuilleumier, p. 40)* n'est malheureusement pas développée. Il faudrait notamment vérifier que les chiffres ne sont pas augmentés par la présence du lazaret de la Veveyse.

Les autorités cantonales prennent des mesures de confinement en juillet : isolement des malades, restriction des heures d'ouverture des cafés et restaurants, interdiction des manifestations publiques (théâtres, cinémas, cultes à l'intérieur des églises, compétitions sportives). Elles sont assouplies en septembre, puis réintroduites à cause de la seconde vague, du 12 octobre au 10 décembre avec, en plus, la fermeture des écoles.

A Vevey, un «lazaret» est établi au collège de la Veveyse en juillet : 3 salles de 10 lits. La ville compte plus de 100 morts *(à vérifier et préciser !)* dont 2 samaritaines de la section locale.

On a observé que les ouvriers de Ormond sont moins touchés que ceux d'autres entreprises de la ville, ce qui a amené certains à conclure que la fumée était un utile préservatif…
(Vuilleumier, p. 37-40) (dossier JFM)

Document complémentaire : annexe C, *Grippe espagnole 1918*

1933 Effondrement du quai Perdonnet

En 1932, le Conseil communal décide de reconstruire le quai entre les places du Marché et de l'Ancien-Port : il s'agit d'un pont de 22 piliers plantés parfois à 35 m. sous le niveau du lac. Le 22 mars 1933, en soirée, la partie épargnée par l'effondrement de 1877 (40 m.), en travaux de reconstruction, s'effondre à son tour, entrainant platanes, bancs, matériaux, machines du chantier et un transformateur électrique dont la noyade provoque une panne d'électricité d'une demi-heure dans la plus grande partie de la ville. Pas de victimes ; un ouvrier, ayant perçu le mouvement d'un échafaudage, a pu avertir un camarade ; ils s'échappent à la nage. Le quai sera malgré tout inauguré en octobre 1934. Depuis, il tient et fait l'objet d'une surveillance régulière ! *(Muller, p. 31-33) (INSA, p. 458) (dossier JFM)*

Document complémentaire : annexe D, *Quai Perdonnet 1933*

Annexe A

Tsunami de 563 Déroulement de la catastrophe

1. Le sommet de la Suche se détache; 30 à 50 millions de m^3 de roches tombent dans la plaine.

2. Une partie des roches écroulées s'enfoncent dans le sol qui se plisse et forme des reliefs en certains endroits. L'onde de choc déplace des sédiments vers le lac.

3. Les sédiments destabilisés provoquent une avalanche sous-lacustre.

4. Cette avalanche pousse l'eau du lac, ce qui provoque un creux (- 2 m. à Montreux), puis un tsunami.

5. La vague atteint 13 m. à Lausanne; en raison de la largeur du lac, elle s'atténue pour reprendre de la force dans le resserrement à l'ouest du lac. 70 minutes après le départ, le tsunami atteint Genève avec une hauteur de 8 m.

J.-F. Martin, d'après Pierre-Yves Frei, Sandra Marongiu, *Un Tsunami sur le Léman, Tauredunum 563, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2e éd. revue et augmentée, 2020 (p. 70 + 128-9)*

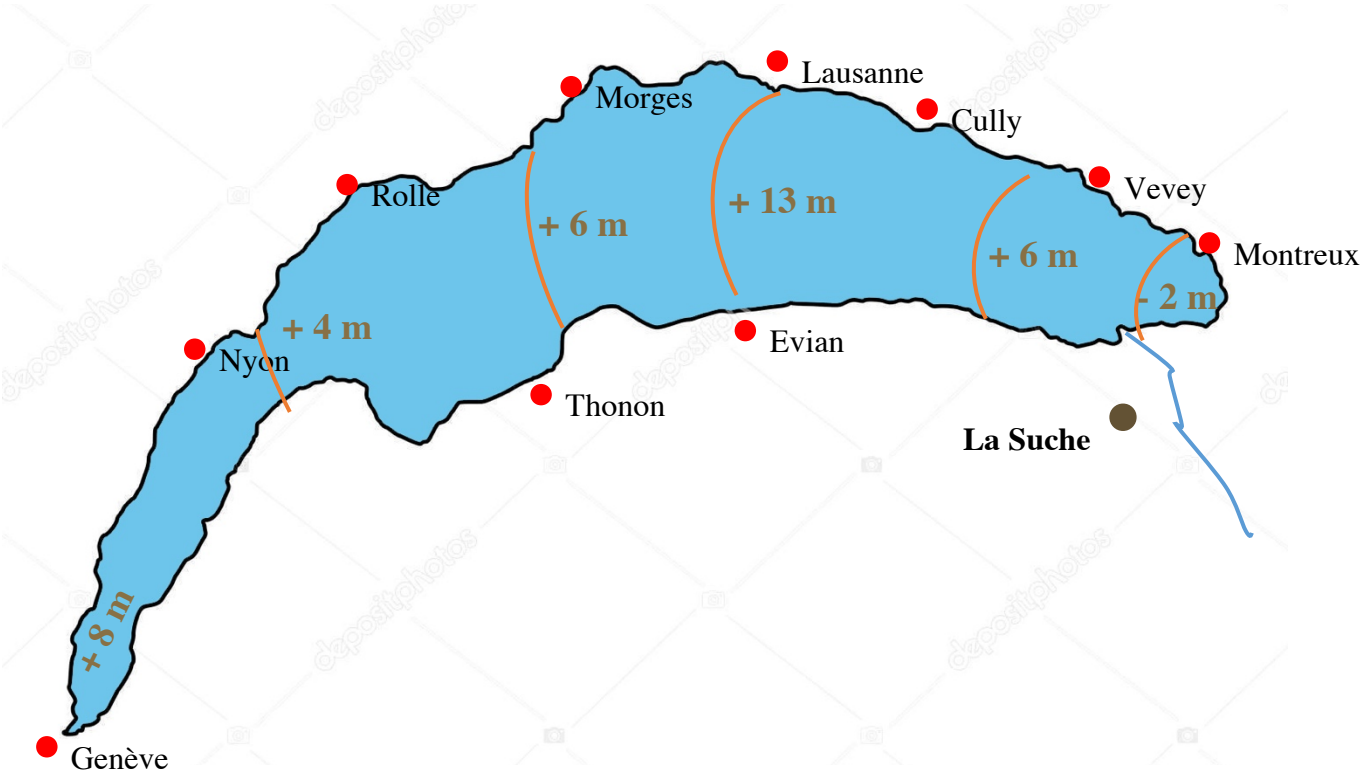

Annexe B, *Incendie de Vevey en 1688, plan*

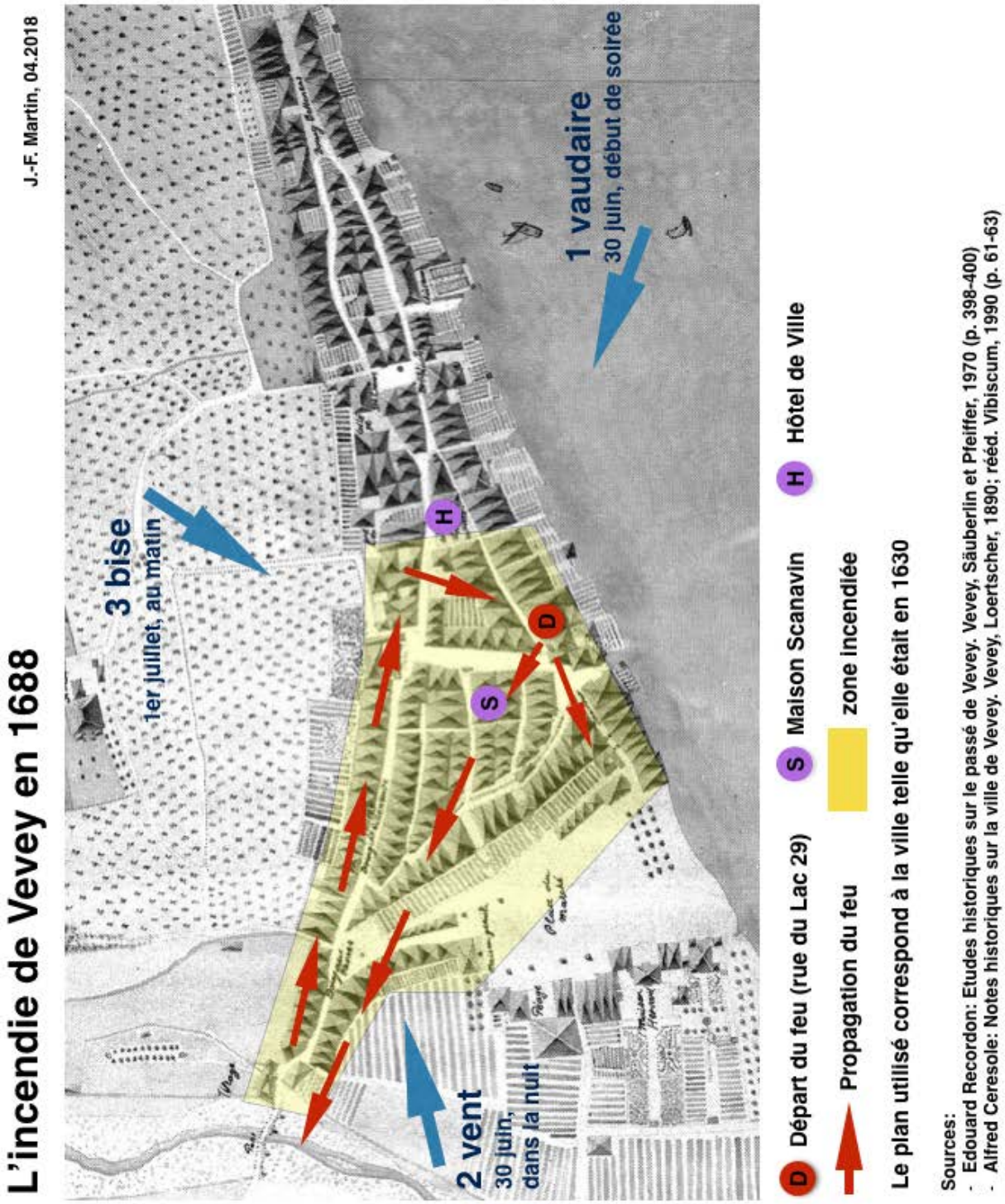

Au Lazaret du collège de la Veveyse

(photos tirées du livre «Collège de la Veveyse, 1909-2009», Ville de Vevey, 2009 ; doc. du Musée historique de Vevey)

NOUVELLES RESTRICTIONS
A PROPOS DE LA GRIPPE

Le gouvernement vaudois a pris, le 15 octobre, un nouvel arrêté, concernant certaines mesures contre la grippe. En voici le texte :

Toute assemblée pouvant contribuer à la propagation de l'épidémie est interdite.

Cette interdiction s'applique notamment aux représentations cinématographiques ou théâtrales, aux représentations sportives, aux concerts, dans des locaux fermés, aux conférences, aux cultes publics, aux tirs, abbayes, banquets, aux bals et cours de danse, aux foires et concours, aux assemblées et répétitions de sociétés, aux courses de sociétés ou de groupes, etc.

Les écoles publiques ou privées sont temporairement fermées.

L'heure de clôture des établissements publics, cafés-restaurants, halls d'hôtels, tea-room, etc., est fixée à 9 heures du soir, au plus tard.

Art. 2. — Les infractions au présent arrêté ou aux mesures qui seraient ordonnées pour son exécution seront punies d'une amende jusqu'à 5000 fr., ou de l'emprisonnement jusqu'à 3 mois, les deux peines pouvant être cumulées.

Art. 3. — Le département de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté et d'ordonner toutes les mesures que cette exécution pourrait rendre nécessaires. Il fera des propositions au Conseil d'Etat sur la levée de tout ou partie de ces mesures, au moment où leur nécessité viendrait à cesser.

Art. 4. — Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

Arrêté cantonal du 15 octobre 1918

Mesures consécutives à la deuxième vague de l'épidémie

(Feuille d'Avis de Vevey, 17.10.1918)

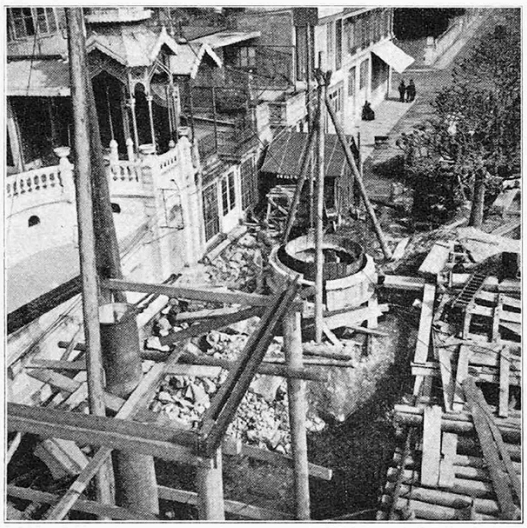

Fig. 2.

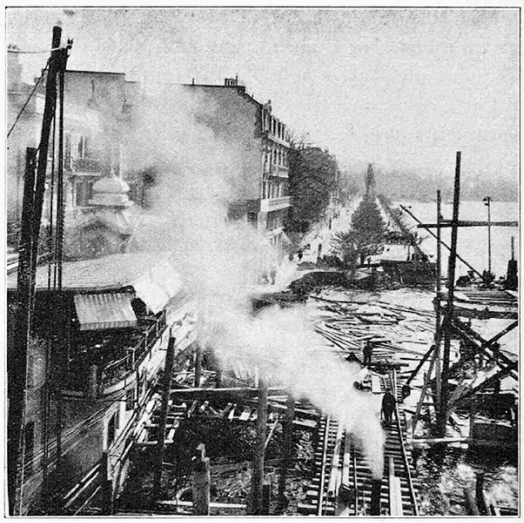

Fig. 3.

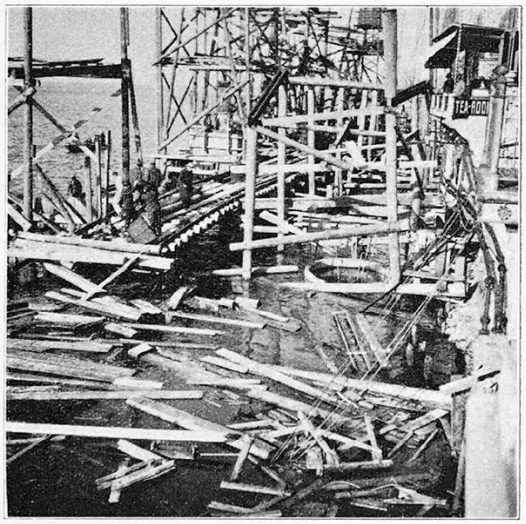

Fig. 4.

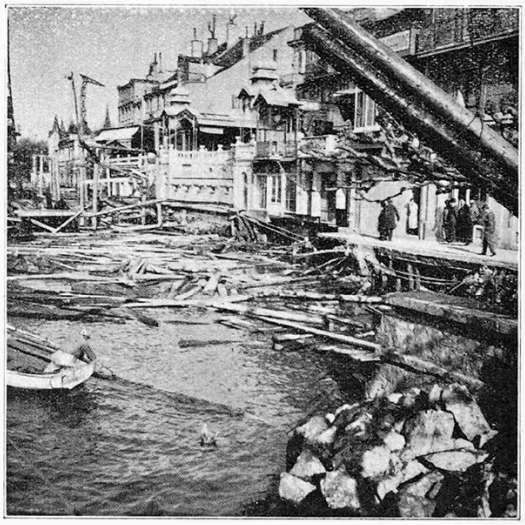

Fig. 5.

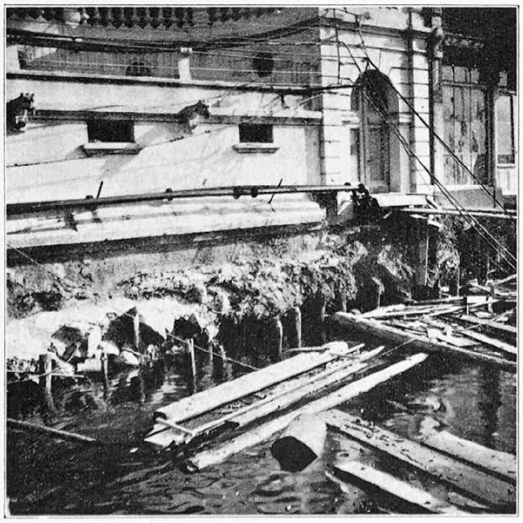

Fig. 6.

L'EFFONDREMENT PARTIEL
DU QUAI DU « BOITET », A VEVEY

Fig. 2. — Vue prise avant l'éboulement (9 mars). On remarque la cloche qui vient d'être foncée, la cabine du transformateur et les platanes qui gisent aujourd'hui au fond de l'eau.

Fig. 3. — Vue générale, prise du haut de la grue.

Fig. 4. — Vue générale. Au centre, la pile terminée est restée en place.

Fig. 5. — Vue générale. On remarquera, à droite, le trottoir sous lequel le terrain s'est retiré.

Fig. 6. — Partie de l'immeuble Destraz. Les tuyaux que l'on voit au centre de la photo servent à l'amenée de l'air comprimé aux écluses et au chantier du port de plaisance, en construction.